

AGENDA - CORONAVIRUS

Toutes les actions du PNF et du PRF prévues en présentiel sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Les actions à distance sont maintenues

Pour plus d'informations : consulter le calendrier mis à jour sur chlorofil

Voir le calendrier complet

EDITO

L'évolution de la formation professionnelle était en cours depuis plusieurs années et notamment ces 2 dernières années depuis la promulgation de la loi du 05 septembre 2018. Les effets de la crise sanitaire seront indéniablement profonds et systémiques tant sur le management et le pilotage des organisations, que sur la pédagogie et le métier d'enseignant ou de formateur.

Quels seront les principaux enjeux managériaux ? Le management est aujourd'hui encore plus confronté à la prise de décision. Comment penser et agir dans l'incertitude ? Un environnement à redécouvrir, partir des moyens tout de suite disponibles, faire adhésion, mesurer le contrôle des risques... Ce sont quelques principes de base de l'effectuation, concept développé dans les années 90. Nous pouvons nous en inspirer pour faire face aux bouleversements actuels et remettre en mouvement les organisations.

Le confinement a peut-être rebattu les cartes : les formateurs sont confrontés à l'obligation de proposer de la formation à distance. Le Digital Learning heurte les représentations de leur métier. L'usage des technologies et l'introduction des pédagogies actives font évoluer le métier de formateur. Ils découvrent, redécouvrent ou développent des pratiques pédagogiques, télétravaillent, se forment à distance...

Les organisations, les individus devront innover. Comment transformer les organisations en permettant à chacun de développer sa capacité à changer ?

Sylvie PETITJEAN

Chef de service "Organisation des établissements"
AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

MARKETING ET COMMERCIALISATION



La professionnalisation des agents chargés de l'accueil

Réfléchir avec vous pour construire un dispositif adapté

Les conséquences de la loi Avenir impactent tous les métiers : directeurs, formateurs, chargés d'ingénierie... chargés de l'accueil. Or, pour ces derniers, le Plan d'Accompagnement ne propose actuellement pas de dispositifs de formation ou d'accompagnement alors qu'ils sont en première ligne, face à celui qu'on appelle désormais le client (apprenant, usager...) et qu'ils doivent, de fait, porter une responsabilité accrue.

Les agents chargés de l'accueil ont des profils très variés mais un besoin commun : un nécessaire accompagnement à l'évolution du métier, un métier impacté par la dimension commerciale, la démarche qualité et la dimension communicationnelle.

Dans ce contexte, une réflexion pour construire un dispositif permettant d'acquérir ou consolider une compétence que l'on nommerait « gérer la relation commerciale » est engagée autour de trois missions : contribuer au développement de la relation commerciale, satisfaire et fidéliser le public et gérer les réclamations.

En tant que directeur, vous connaissez toute l'importance du chargé(e) d'accueil pour le bon fonctionnement du centre ou de l'établissement et encore plus depuis la Loi Avenir !

Si votre collaborateur/rice est susceptible d'être intéressé(e) par ce projet, alors invitez-le/la à témoigner et à participer à cette réflexion de dispositif de professionnalisation en contactant notre chargé d'ingénierie à l'adresse ci-dessous.

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

GESTION FINANCIÈRE

Ingénierie financière, une action en pleine rénovation

Vers des modalités pédagogiques qui tiennent compte de vos contraintes !

La crise sanitaire que nous vivons à titre personnel et collectif avec le Covid-19, impacte notre quotidien professionnel et notamment nos pratiques.

Comme nous l'avions déjà annoncé, nous réfléchissons activement à modifier les modalités de mise en œuvre de nos actions du Plan d'Accompagnement.

Ce terme d'accompagnement n'a jamais eu autant de sens que dans cette période de crise qui nous frappe : Accompagner, c'est donner aux agents les méthodes et les outils pour gagner en confort et en efficacité, mais c'est aussi leur permettre, dans des conditions dégradées, de pouvoir continuer, à leur rythme et avec les moyens

à disposition, de se former pour avancer. C'est donc dans cet esprit, que l'action de formation « ingénierie financière : estimer la rentabilité d'une action de formation : budgets prévisionnels, budgets réels » dont le nombre de candidats justifiait la programmation de trois sessions sur 2020, est actuellement repensée de manière à ce que l'on puisse vous proposer une offre complète en distanciel.

En effet, à ce jour, sur les 3 sessions initialement prévues et pour lesquelles pas moins de 70 candidats s'étaient inscrits, seule la programmation de la 3^{ème} session des 21 septembre au 09 octobre 2020 (pour la distance) et 21 au 22 octobre 2020 (pour le présentiel) n'est pas annulée.

La formation sera accessible dès l'automne, nous vous informerons dès que possible de la procédure d'inscription.

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

MARKETING ET COMMERCIALISATION

Mener une communication efficace

Un webinaire pour comprendre les enjeux et mettre en oeuvre une stratégie de marque

Vous êtes nombreux à vous poser des questions pour mener une communication efficace au sein de votre centre et/ou au sein de votre EPL, parfois même au sein d'un réseau d'établissements. Dans le cadre de votre politique de communication, il convient de s'interroger sur votre stratégie de marque, d'autant plus que les concurrents de l'enseignement agricole ont déjà, le plus souvent, créé leur marque, véritable élément d'identification mais aussi de différenciation.

Votre nom est une marque commerciale, faut-il en avoir conscience et savoir communiquer sur cette identité, identité à construire ou à retrouver. D'autre part, cette identité ne doit pas être brouillée par celle du centre à proximité et/ou celle de l'EPL, c'est pourquoi il est nécessaire, le plus souvent, de mener une réflexion collective. La marque constitue un avantage concurrentiel car une identité commerciale marquée permet d'une part d'identifier rapidement et distinctement votre offre parmi une pléthore de formations et d'autre part, de créer de la sympathie autour de votre organisme de formation. La marque est assurément un élément clé de différenciation.

Idéalement, la construction d'une marque se réalise lors de la création de l'organisme de formation afin d'anticiper au mieux toutes les questions stratégiques qui se posent. Faut de cela, cette réflexion stratégique est un préalable indispensable avant la mise en œuvre de votre communication commerciale.

Cette question sera abordée lors d'un webinaire à l'automne que nous souhaiterions proposer à l'ensemble de la communauté éducative intéressée par le sujet. Afin de préparer au mieux ce webinaire, faites part de vos questions, témoignages, expériences... à Alexandre Girard.

Contact : Alexandre GIRARD
alexandre.girard@agrosupdijon.fr

COVID-19 FOIRE AUX QUESTIONS ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION - DGER



Ce document, mis à jour quotidiennement, vise à donner des réponses claires et concises aux questions concernant le fonctionnement de l'enseignement technique agricole durant la période de confinement.

<https://chlorofil.fr/>

LA RÉGLEMENTATION COVID-19 EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'APPRENTISSAGE



Article proposant un recensement et classement par thème des textes pris par le Gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid 19. Cet article sera actualisé pour y intégrer les nouvelles dispositions.

<https://www.centre-inffo.fr>

TOUTE L'INFORMATION SUR LE PLAN
D'ACCOMPAGNEMENT EST
ACCESSIBLE SUR **CHLOROFIL.FR**



QUALITÉ



L'autodiagnostic QualiFormAgri est en cours

Premières tendances observées dans les établissements

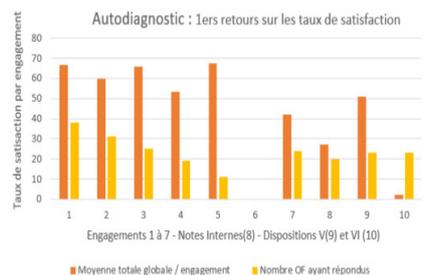
Depuis le 24 mars 2020, l'équipe Qualité Edu-ter-Ingénierie a mis à votre disposition un auto-diagnostic via l'application Sphinx. Ce diagnostic permet aux établissements de mesurer les écarts entre leurs activités et les exigences du référentiel QualiFormAgri.

La situation actuelle liée au COVID19 ne permet pas de réaliser cet autodiagnostic en équipe et en situation réelle en établissement. C'est donc le plus souvent l'animateur qualité ou le (la) directeur /trice qui, au regard de sa connaissance des pratiques de l'organisme de formation et/ou au regard d'un diagnostic déjà réalisé, a renseigné l'autodiagnostic.

Tous les engagements, dispositions et notes internes du référentiel QualiFormAgri sont ainsi repris dans l'autodiagnostic permettant aux établissements de déclarer le niveau de satisfaction (0, 25, 50 ou 100 % satisfait) au regard des exigences du référentiel.

A ce jour, tous les organismes de formation de l'enseignement public agricole sont concernés par l'autodiagnostic et 20 % des établissements ont commencé à saisir leurs données.

Nous pouvons d'ores et déjà faire un premier état des résultats ou tendances, ils seront affinés au fur et à mesure des retours enregistrés. Sur cette première remontée de données, on observe que pour 4 des 7 engagements de service du référentiel, les résultats obtenus par les organismes de formation ayant fait l'autodiagnostic révèlent des pratiques très proches des exigences de la certification. Cela concerne les engagements 1 - Accueil Information, 2 - Ingénierie des actions concourant au développement des compétences, 3 - Action de formation et 4 - Action de formation par apprentissage.



Pour l'engagement 5 - Action par la voie de la VAE, on note la mise en évidence d'une quasi-adéquation des pratiques des 11 établissements répondants avec les exigences de la certification.

Aucun des établissements répondants n'était concerné par l'engagement 6 : Action Bilan de compétences.

Pour l'engagement 7 - Insertion, on note qu'en moyenne les établissements répondants satisfont à 42 % aux exigences du référentiel avec une grande disparité entre ceux pour qui l'engagement est à 75 % satisfait et ceux pour qui il ne l'est pas du tout.

L'autodiagnostic interroge sur 2 dispositions : celle de Management (V) - Stratégie Interne, Externe, RH et Gestion administrative financière - et celle de suivi de pilotage (VI).

Sur le management, 23 établissements ont déclaré des pratiques qui satisfont en moyenne à 51 % aux exigences de QualiFormAgri. Il est constaté un écart mais celui-ci peut s'expliquer par la période actuelle qui ne permet pas de renseigner au mieux le pilotage du système qualité.

Pour la disposition sur le suivi du pilotage, les pratiques déclarées par les établissements ne satisfont pas aux exigences (la moyenne globale pour la disposition VI est de 2 %). Cette disposition concernant tous les éléments qui permettent le suivi des engagements augmentera donc rapidement au fur et à mesure de la mise en œuvre du système qualité avec la mise en place des audits internes, des bilans de mesure de satisfaction, du bilan annuel...

Concernant les Notes internes, la moyenne globale de 27 % de satisfaction aux exigences de la loi QualiFormAgri démontre que les établissements ont commencé à formaliser leurs procédures.

Pour vous aider dans la rédaction de ces notes, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire au parcours à distance « Accompagner une équipe pour la conception ou la réalisation d'un projet qualité » (code saf 523 026). Et prochainement (mai 2020), nous mettrons également une banque de ressources « exemples » à votre disposition sur la page qualité du site chlorofil.fr

Nous vous encourageons à continuer de renseigner l'autodiagnostic et, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de s'engager dans la démarche.

Contact : Magalie PICHOT
magalie.pichot@agrosupdijon.fr



Directeur de la publication :
Thierry LANGOUET - AgroSUP Dijon
Rédacteurs :
Alexandre GIRARD, Sylvie PETITJEAN
Magalie PICHOT

Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à : claire.delaye@agrosupdijon.fr

